

LIVRE VIII.

DEPUIS L'ÉLECTION DU R. P. DENIS JUSQU'À CELLE

DU R. P. GUYOT.

(1856-1877.)

CHAPITRE I^{er}.

ÉLECTION DU R. P. DENIS. — LE NOVICIAT DE LA SAGESSE EST DE PLUS EN PLUS PROSPÈRE. — LES SŒURS SAINT-REMI, SAINT-SATURNIN, SAINTE-LÉONIDE, MARIE-THÉRÈSE, MARIE-VICTOIRE, SAINT-XISTE ET SAINT-AUBIN. — HOMMAGES RENDUS À LA VERTU.

Le R. P. Dalin ayant donné sa démission, il fallut procéder à l'élection d'un nouveau Supérieur général. L'élection eut lieu le 24 avril 1856, et fut présidée par M. Gouraud, Supérieur du grand séminaire de Luçon, et vicaire général capitulaire, délégué à cet effet par le Souverain Pontife. La majorité des voix se réunit en faveur du Père Denis. Trente Pères avaient pris part au vote. L'élection du Supérieur général fut confirmée par le Pape, le 10 mai suivant.

Le Père Denis était né à Andrezé, diocèse d'Angers, le 30 octobre 1807. Il avait fait toutes ses humanités à Beaupreau, et ses autres études philosophiques et théologiques au séminaire d'Angers. Dès qu'il fut promu

au sacerdoce, il se rendit à la Communauté de Saint-Laurent, où il arriva le 3 juin 1833.

Riche de jeunesse et de santé, plein d'intelligence, d'énergie et de bonne volonté, avec une parole facile et une mémoire heureuse, aimant le mouvement et les cérémonies éclatantes des missions, de bonne heure il fit voir qu'on pourrait le compter parmi les plus vigoureux Missionnaires de la Compagnie. Il n'avait pas trompé les espérances qu'on avait conçues de lui dès le commencement, et, depuis 23 ans qu'il était dans la Congrégation, ou avait dû le connaître. Il a eu besoin de force et de courage pour supporter les épreuves qui vinrent l'assaillir au début de son administration ; mais enfin il a vu le calme succéder à la tempête ; il a vu les esprits et les cœurs étroitement unis dans toute la famille de Montfort, comme on peut espérer qu'ils le seront toujours.

Sous sa sage et intelligente direction, la Compagnie de Marie et la Congrégation de la Sagesse ont pris un nouvel essor, et se sont élevées, sous tous les rapports, à un degré de prospérité qu'elles n'avaient point encore atteint jusque-là. Il n'a rien négligé pour entretenir et développer de plus en plus l'esprit religieux chez tous les membres des Congrégations, dont Dieu lui avait confié le gouvernement. Dans ses nombreuses circulaires, il n'a cessé de les rappeler à la pratique de tous leurs devoirs et à l'observation exacte de leurs saintes Règles. Il n'a cessé d'exciter le zèle et le dévouement des Filles de la Sagesse pour toutes les œuvres importantes dont elles sont chargées. Retraites et visites fréquentes dans les établissements, entretiens publics et particuliers, correspondances suivies et toujours sérieuses, il a employé tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour faire du bien à toute la famille religieuse dont il était le Père. On

peut dire que, jusqu'à la fin, il n'a point connu le repos. Il n'a pas été assurément sans rencontrer sur son chemin des sujets d'ennuis et d'inquiétudes ; mais il a été assez heureux aussi pour trouver bien des sujets de joie et de consolation. Il a vu se développer ses Congrégations d'une manière sensible ; il a eu le bonheur de voir ses Missionnaires, ses Frères et ses Sœurs traverser les mers, pour la première fois, et aller s'établir dans une île lointaine, réalisant d'une certaine manière les désirs du Vénérable de Montfort, qui lui-même aurait voulu aller distribuer le pain de la parole de Dieu aux populations sauvages de l'Amérique.

Dans les cinq premières années de l'administration du R. P. Denis, la Congrégation de la Sagesse a fondé 24 établissements, à La Roche-sur-Yon (bureau de charité), Châtellerauld (bureau de charité), Neuville-Saint-Remi, Cherves, Poitiers (Sainte-Anne), Etaules, La Couarde, Parthenay (ouvroir), Bordeaux, Nantes (La Madeleine et Saint-Similien), Bretignolles, Bruxelles (Immaculée-Conception), Saint-Pierre et Saint-Denis d'Oleron, Plouescat, Toulouse (asile d'aliénés), Marnay, Saint-Nazaire (hôpital), Benon, Guipavas, Ouessant, La Chapelle-Chaussée et Carentan (bureau de charité). De 1860 à 1870, la Congrégation a fondé 41 nouveaux établissements dont trois à Paris, trois à Roubaix et deux en Belgique. Les plus importants de ces établissements sont ceux de Roubaix (3 maisons d'instruction), d'Evreux (asile d'aliénés), de Brest (établissement des Pupilles), de Toulouse (institution de sourdes-muettes), de Saint-Nazaire (maison d'instruction), de Port-Louis (hôpital maritime), du Vésinet (asile national de convalescents), de Bruxelles (maison d'instruction).

Pour soutenir les œuvres déjà commencées et en pren-

dre de nouvelles, il fallait des Religieuses, et la Congrégation devait s'alimenter par le noviciat. Grâce à Dieu, les novices venaient plus nombreuses que jamais. Cent dix nouvelles Religieuses firent profession en 1856 ; 116, en 1857 ; 108, en 1858 ; 119, en 1859. C'est le 21 septembre 1858 que le nombre des novices et postulantes a atteint, pour la première fois, le chiffre de 200. Le Père Denis avait jugé à propos, dès l'année de son élection, de rouvrir le noviciat des Sœurs converses, qui avait été fermé provisoirement, en 1845. Cette mesure, dont on comprenait alors l'utilité, devait avoir pour effet de recevoir à la Communauté un plus grand nombre de sujets. Les épreuves se trouvent presque toujours à côté des consolations. En 1858, l'année même où le nombre des novices et postulantes s'éleva, pour la première fois, jusqu'à 200, la fièvre typhoïde fit des ravages dans la Maison-Mère de Saint-Laurent ; quatre Sœurs et huit novices succombèrent. Le noviciat se transporta pour quelque temps à Saint-Michel.

La Mère Vitaline achevait les années de son généralat, en 1860. Elle fut remplacée par la Mère Saint-Louis, qui, après avoir exercé, pendant neuf ans, la charge de Supérieure générale, et avoir cédé sa place à la Mère Sainte-Callisthène, continue à servir la Congrégation avec le plus grand dévouement, en donnant partout à ses Sœurs l'exemple de toutes les vertus religieuses. C'est pendant qu'elle était à la tête de la Congrégation de la Sagesse qu'a été bâtie la magnifique chapelle qui excite l'admiration de tous ceux qui visitent la Communauté de Saint-Laurent. Notre intention est de parler avec quelques détails de ce monument splendide, à la fin de cette histoire. Nous dirons seulement ici que, lorsque la première pierre en fut bénite par Mgr Colet, évêque de Luçon,

le 27 mai 1862, la Congrégation de la Sagesse comptait 2564 Sœurs, 187 novices ou postulantes et 230 établissements.

Pendant son généralat, la Mère Saint-Louis vit arriver au terme de leur carrière plusieurs Filles de la Sagesse, dont les noms méritent d'être conservés dans ces pages. L'une de celles que nous allons nommer quitta cependant la terre quelques mois avant son élection. Déjà nous avons parlé de la Mère Vitaline, qui mourut en 1867. A côté de ce nom on peut mettre ceux des Sœurs Saint-Remi, Saint-Saturnin, Sainte-Léonide, Marie-Thérèse, Marie-Victoire, Saint-Xiste et Saint-Aubin. Ces dignes Filles de la Sagesse vivront longtemps dans le souvenir, non-seulement de leurs Sœurs en religion, mais de toutes les personnes qui les ont connues. Leurs noms ne sont pas moins glorieux et moins chers à la Congrégation que ceux des premières compagnes de Marie-Louise de Jésus.

Le 4 février 1860, s'éteignit paisiblement et saintement la chère Sœur Saint-Remi, âgée de 92 ans, dont 70 de religion. C'était la dernière des Sœurs qui avaient fait profession avant la sanglante Révolution de 1793, la dernière de celles qui ont eu le bonheur de confesser la foi pendant les années de la Terreur. En sortant du noviciat, elle fut envoyée à Brest, où elle passa sa jeunesse religieuse, au milieu de toutes sortes de douleurs et de dangers. Elle était employée au bureau. Elle sut se faire aimer de toutes ses Sœurs et respecter de tous les agents révolutionnaires, avec lesquels elle était fréquemment en rapport, à cause de son emploi. En 1810, elle fut rappelée à Saint-Laurent, et placée comme seconde Maitresse au noviciat. Lorsque, en 1815, on fonda l'établissement d'Angers, elle y fut envoyée en qualité de Supérieure. Elle y est restée jusqu'en 1848 ; elle avait alors 80 ans.

On crut qu'elle avait besoin de repos, bien qu'elle n'eût aucune infirmité, et on la fit venir à la Maison-Mère, où elle a vécu encore 12 ans, pendant lesquels elle n'a cessé d'être pour toutes ses Sœurs un parfait modèle de toutes les vertus.

Elle était d'une grande simplicité, d'un caractère charmant, d'une délicatesse exquise, d'une politesse rare. On peut dire qu'elle faisait les délices des Sœurs qui l'entouraient. Du reste, les belles qualités et les aimables vertus de sa vieillesse avaient été celles de toute sa vie. Une de ses récréations, les dimanches et fêtes, c'était de faire une partie de damier. Elle a continué cette innocente récréation jusqu'à sa mort, et c'était à qui jouerait avec elle, tant elle se montrait aimable. Quoique d'une complexion très-faible, elle ne fut jamais sérieusement malade.

Au commencement de février, on s'aperçut qu'elle s'affaiblissait ; on lui donna le saint Viatique et l'Extrême-Onction, puis on fit les prières de la recommandation de l'âme, auxquelles elle répondait avec une ferveur angélique. Elle reconnaissait toutes les personnes qui lui parlaient, et elle paraissait ne pas souffrir. Quelques instants avant sa mort, la Supérieure générale s'approcha d'elle et lui dit : « Notre-Seigneur Jésus-Christ soit loué ! » La mourante répondit : « Ainsi-soit-il ! » et au même instant elle expira, sans aucune espèce d'agonie, Elle s'est éteinte comme un cierge béni qui s'est consumé tout entier dans la présence du Seigneur.

Le 31 avril 1862, mourut encore, à Saint-Laurent, la chère Sœur Saint-Saturnin. Elle portait dans le monde le nom de Louise-Gabrielle Praud de la Nicollière. Elle était née à Nantes, le 1er avril 1776. Elle était l'une

des dernières survivantes de ces nobles victimes dont la Terreur avait peuplé les cachots et les prisons. Successivement détenue au Bouffé, au Bon-Pasteur, au Sanitat, en compagnie de sa sœur aînée, elle échappa comme par miracle à la déportation et aux noyades. Après une dure captivité de plus de deux années, elle recouvra enfin la liberté en 1794.

Entrée au noviciat de la Sagesse, le 5 mai 1808, elle fit profession le 21 février 1809. Au bout de quelques années, elle fut nommée Supérieure à l'hôpital de l'Île-Dieu, puis à Rennes, à Bourbon-Vendée et enfin à Montmorillon. Partout elle a donné les plus grands exemples de vertus, surtout d'une humilité profonde, s'éclipsant toujours pour mettre les autres en avant. D'un caractère aimable et enjoué, d'un abord gracieux, elle savait unir une grande simplicité à une grande dignité de manières.

Elle dirigeait encore l'hôpital de Montmorillon, à l'âge de plus de 80 ans. Elle ne vint à Saint-Laurent que peu de temps avant sa mort. Elle se montra, jusqu'à la fin, d'une régularité exemplaire, se levant toujours à 4 heures, et étant toujours arrivée des premières aux exercices de la Communauté. Elle s'est éteinte sans autre maladie que la vieillesse, après avoir assisté encore, la veille de sa mort, à tous les exercices communs.

Elle avait 87 ans, dont 56 de religion.

Moins de trois mois après la mort de la Sœur Saint-Saturnin, s'éteignit à son tour, dans la maison de Montmorillon qu'elle avait quittée, une de ses anciennes compagnes, la Sœur Sainte-Léonide, dans la 78^e année de son âge, après 55 ans de religion passés dans le même établissement. Pleine d'années, de vertus et de mérites, elle fut pleurée de toutes ses Sœurs, dont elle s'était

montrée en tout le modèle, des pauvres malades qui avaient pu apprécier son inépuisable dévouement, et de toutes les personnes de la ville qui l'entouraient de respect. Nous empruntons ce que nous allons dire au journal de Montmorillon.

La Sœur Léonide naquit à la Tour-Landry, au diocèse d'Angers, en 1785. De ses premières années elle n'avait conservé que des souvenirs de deuil et de sang. A l'âge où tout sourit aux enfants, elle se trouva jetée au milieu des horreurs des guerres de la Vendée. Sa famille eut l'honneur de fournir des martyrs à la cause de Dieu ; plusieurs de ses parents trouvèrent la mort dans les noyades de Carrier, à Nantes. Elle fit sa première Communion dans une de ces granges isolées où les prêtres proscrits ne parvenaient qu'à grand'peine à offrir, à de rares intervalles, le sacrifice de la sainte Messe.

Elle entra au noviciat, le 23 janvier 1806, et fit sa profession, le 10 mars 1807. En sortant du noviciat, elle fut envoyée à l'hôpital de Montmorillon qu'elle n'a quitté que pour le ciel. Dire toutes les œuvres de dévouement et d'abnégation que renferment les 55 années passées dans cette ville est chose impossible : Dieu seul le sait. Les Anges gardiens des salles de l'hôpital ont été témoins d'actes qui répugnent à la délicatesse du monde et qui nous rappellent les plus beaux traits de la vie des saints. Comme le disait aimablement cette pieuse Sœur, les maladies les plus rebutantes étaient son affaire, et plus d'une fois elle a appliqué ses lèvres sur des plaies béantes et des ulcères infects, heureuse, comme Madeleine, de baiser les membres de Jésus dans la personne des pauvres.

Dans ses heures de loisir, elle visitait les pauvres infirmes dans leurs maisons, leur portant, avec l'au-

même matérielle de l'argent, l'aumône du cœur qui console et qui fortifie. Aucune infortune n'échappait à son ingénieuse charité, et il est peu de familles, à Montmorillon, qui ne soient liées envers elle par quelque dette de reconnaissance. Pour subvenir à ses libéralités, elle avait ses débiteurs attirés ; et, c'est justice de le dire, nul de ceux chez lesquels elle prélevait son impôt ne lui ferma jamais sa bourse.

La vieillesse n'avait pu ralentir son activité incessante. Qui ne l'a rencontrée toujours gaie et riante, cheminant allègrement dans les rues de la ville, à la recherche d'une misère à secourir ou d'une âme à sauver ? C'était là son œuvre de prédilection. Avec une franchise toute vendéenne dont personne ne s'offensait, elle abordait la question de la confession. Bien des chrétiens éloignés de toute pratique religieuse lui ont dû de mourir réconciliés avec Dieu.

C'est au milieu de ses travaux et de ses bonnes œuvres que la mort est venue la ravir à sa Communauté, qu'elle édifiait par ses vertus et qu'elle réjouissait par son entrain et son inaltérable gaieté. Elle s'endormit dans le Seigneur, le samedi, 28 juin 1862. Le lundi suivant, son corps fut déposé dans le cimetière de l'hôpital, qu'elle aimait à embellir de ses mains et qu'elle appelait gracieusement son dortoir.

L'hôpital de Belle-Ile-en-mer fit, à son tour, le 5 janvier 1863, une perte bien cruelle dans la personne de la chère Sœur Marie-Thérèse, qui en était Supérieure depuis 22 ans.

Anne-Marie Crosnier, née à Beignon, diocèse de Vannes, le 28 septembre 1799, était nièce du R. Père Deshayes, ancien Supérieur général, et sœur de M. l'abbé Crosnier, ancien curé de Saint-Laurent. Elle entra au

noviciat, au mois d'août 1826; et fit profession, le 30 septembre 1827. Après avoir passé quelque temps au bureau, elle fut envoyée à l'hôpital militaire d'Auffrédy, à La Rochelle. Revenue à Saint-Laurent, quand cet hôpital cessa, en 1840, d'être gouverné par la Congrégation de la Sagesse, elle fut placée comme Maîtresse au noviciat ; mais dès l'année suivante, elle se rendit à l'hôpital de Belle-Ile-en-mer, en qualité de Supérieure.

Sa vertu mâle et courageuse lui a fait surmonter bien des difficultés. Elle fut respectée et aimée de tous ; les Sœurs, les malades, les employés, tous étaient heureux sous son gouvernement. Les inspecteurs qui visitèrent l'hôpital n'eurent jamais que des éloges à donner à son administration intelligente, accompagnée, en même temps, de fermeté et de douceur. Elle fut toujours regardée par les Supérieurs généraux comme l'une des meilleurs Supérieures locales.

A la fin de sa vie, elle fut éprouvée par une cruelle maladie, qu'elle a endurée, près de deux ans, avec une patience inaltérable, continuant à diriger sa maison avec prudence et sagesse. Tous les habitants de l'île la pleurèrent. Le maire voulut être l'interprète de la reconnaissance publique, en faisant entendre sur la tombe de cette digne Fille de la Sagesse les paroles les plus touchantes.

La Sœur Marie-Thérèse était particulièrement connue et aimée de la famille Trochu qui habitait Belle-Ile et du général lui-même. Celui-ci était alors à Paris ; les Sœurs crurent devoir lui faire part de la mort de leur Supérieure. Voici sa réponse :

« Mes chères Sœurs, j'ai reçu avec un chagrin sincère l'affligeante nouvelle que vous m'avez transmise. Je regardais votre digne Supérieure comme la bienfaitrice

du pays où je suis né ; et l'affection qu'elle avait, de tout temps, montrée à ma famille me la faisait considérer comme la plus respectable amie que nous eussions les uns et les autres. Ainsi elle a fait le bien ; elle a donné des directions et des exemples qui lui survivront ; et enfin ses prières n'ont jamais manqué à ceux des miens qui ont été dans le péril, et à moi-même, dans mes jours d'épreuves. C'est à tous ces titres si légitimes que ma gratitude est acquise à la vénérable Sœur Marie-Thérèse, et que mon respect et ma vénération sont acquis à sa mémoire. Tous les habitants de notre île partagent, j'en suis bien persuadé, les sentiments que j'exprime ici et les regrets dont mon cœur est plein. »

Le petit établissement de Billiers, dans le Morbihan, fut plongé à son tour dans un deuil profond, en 1865, par la mort de sa digne Supérieure, la Sœur Marie-Victoire, qui termina sa sainte carrière le 14 novembre de cette année, après 44 ans de profession. C'était une Religieuse d'une grande intelligence et d'une solide vertu, qui avait rendu de signalés services à sa Congrégation.

La Sœur Marie-Victoire était nièce de M^{lle} Blouin, ancienne élève de M. l'abbé de l'Epée, et directrice de l'Institution des sourds-muets, à Angers. Dès l'âge de 13 ans, elle fut employée par sa tante à l'instruction des sourdes-muettes. Après sa profession religieuse, on lui donna le même emploi à la Chartreuse d'Auray ; elle était là dans son élément. En 1833, elle fut chargée de commencer l'Institution des sourdes-muettes à Pont-Achard, faubourg de Poitiers. Elle avait alors 12 ans de profession. Elle était en même temps une habile institutrice, une excellente Supérieure et une fervente Reli-

gieuse. En 1842, elle fut appelée à un Chapitre général à Saint-Laurent, et elle ne revint plus à Pont-Achard, où elle fut remplacée par la Sœur Liduvine, précédemment Supérieure à la maison d'instruction de Châtellerault. Elle fut nommée elle-même Supérieure à l'hospice des aliénés de Cadillac, qu'elle quitta, quelque temps après, pour devenir Provinciale, puis Supérieure de l'établissement des sourdes-muettes de Saint-Marceau d'Orléans, où elle resta 12 ans.

En 1860, cette pieuse Fille de la Sagesse, accablée de fatigue et de souffrance, demanda à aller prendre du repos à la Chartreuse, où elle avait passé d'heureuses années, en sortant de son noviciat. Sa santé étant devenue meilleure, on crut qu'elle pouvait encore rendre quelques services à la religion, à sa Communauté et au prochain, et on la nomma Supérieure de la maison de Billiers. C'est de là qu'elle devait prendre son essor vers le ciel, où Dieu voulait la récompenser de ses nombreux mérites.

Nous avons nommé tout à l'heure la Sœur Liduvine qui remplaça la Sœur Marie-Victoire à Pont-Achard. Nous ajouterons qu'après avoir été Supérieure à Châtellerault, à Pont-Achard et à la Châtaigneraie, elle alla passer les dernières années de sa vie à Saint-Laurent, où elle mourut le 5 août 1877, à l'âge de 86 ans, après 63 de profession. Elle assistait à la retraite des Sœurs qui se donnait, comme toujours, à la maison de Saint-Michel. Elle en avait suivi pieusement tous les exercices. Le dernier jour de la retraite, veille de la Communion générale, elle sortait du confessionnal, où elle était entrée une dernière fois pour recevoir la sainte absolution. Se sentant un peu fatiguée, elle alla aussitôt s'asseoir sur les premières marches de l'escalier de la tribune; dans le vestibule de la chapelle. Deux autres Sœurs, l'entendant

se plaindre doucement, sans proférer une parole, la relèvent et la conduisent, en la soutenant de leurs bras, jusqu'à la maison, où elle s'est éteinte, quelques instants après. Cependant on a eu le temps de lui administrer le sacrement de l'Extrême-Onction. C'était une Religieuse d'une piété solide, d'une intelligence peu commune, d'une instruction assez variée et assez étendue, d'un attachement sans bornes pour sa Congrégation, d'un caractère aimable et d'une politesse exquise.

En 1866, l'Hôtel-Dieu de Nantes se vit aussi plongé dans le deuil par la mort de la chère Sœur Saint-Xiste, Supérieure de ce vaste établissement. Elle s'appelait dans le monde Jeanne Colombel. Née, le 13 décembre 1791, à Saint-Brieuc-des-Ifs, alors du diocèse de Saint-Malo, elle entra au noviciat de la Sagesse, le 1^{er} janvier 1806, âgée seulement de 14 ans et quelques mois, et fit profession, le 4 juillet 1807.

Elle fut envoyée d'abord à l'hôpital militaire d'Auftrédy, puis, au bout de trois ans, à Anvers. Elle y fut mise au magasin du mobilier, emploi d'une grande importance, vu le nombre prodigieux de malades qui encombraient les hôpitaux. Les troupes alliées, ayant repris Anvers sur les Français, la Sœur Saint-Xiste en repartit avec ses compagnes, le 4 mai 1814. A son retour à Saint-Laurent, elle y fut employée au bureau, puis envoyée à l'Hôtel-Dieu de Nantes, où elle est restée quelques années avec la chère Sœur Saint-Théodule, qui y était Supérieure, et à laquelle elle a succédé, en 1836.

Jusqu'à la vie de cette excellente Religieuse s'était, pour ainsi dire, passée dans l'ombre; maintenant ses vertus acquises vont paraître au grand jour. Elles ne seront cachées qu'à ses yeux, car on peut dire que son mérite n'était ignoré que d'elle. Toujours elle aima à

vivre humble et obscure ; mais, semblable à la violette qui, sans être aperçue, répand autour d'elle un parfum délicieux, il lui fut impossible de cacher entièrement les talents que Dieu lui avait confiés. Toutes les Sœurs qui ont eu le bonheur de vivre dans sa compagnie et sous sa conduite ont ressenti les heureux effets de sa direction pleine de sagesse, et ont été embaumées de l'odeur de ses vertus. Elle a terminé sa longue et sainte carrière, le 16 juillet 1866. Nous allons rapporter ici ce qu'ont dit à son sujet la *Semaine Religieuse* de Nantes et *l'Espérance du peuple*.

Voici ce qu'écrivait la première de ces deux excellentes feuilles :

« La chère Sœur Saint-Xiste, Religieuse hospitalière de l'Ordre des Filles de la Sagesse de Saint-Laurent, entrée en Communauté dès l'âge de 14 ans, et Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Nantes depuis 30 ans, vient de mourir âgée de 75 ans. Cette sainte Religieuse, qui a passé sa vie presque tout entière au chevet des malades, soignant leurs misères, pansant leurs plaies, consolant leurs souffrances, les aidant à espérer voir la fin de leurs maux, s'est éteinte, hier soir, 16 juillet 1866, dans le calme d'une mort sans effroi, parce qu'elle était la fin d'une vie sans reproche, toute de sacrifice et de dévouement.

« Pour savoir ce que vaut cette existence, il faudrait reprendre, les uns après les autres, tous les actes qui l'ont remplie, connaître tous les secrets d'un cœur qui se dépensait dans l'ombre, avec tant de générosité et d'abnégation, rappeler toutes les épidémies qui, en doublant le danger, surexcitaient son zèle. Les pauvres, les malades pourraient seuls nous dire ce qu'ils savent mieux que personne. Près d'eux jamais d'impatience,

jamais de dureté : aussi, sous les traits de la Sœur Saint-Xiste, la charité était d'une sérénité, d'une patience, d'un dévouement qui la faisaient aimer, et assuraient la moitié de la guérison. Quand on souffre loin du toit de sa famille, loin des caresses des siens, il fait si bon trouver un visage ami qui sourit à l'espérance et soigne avec affection vos repoussantes misères !

« Comme Supérieure, elle savait allier une sage énergie à une grande douceur de caractère. Sa direction, sans peser à l'obéissance, sans laisser voir la main qui la conduisait, imprimait à tous les services une impulsion qui ne se démentit jamais. La Règle, la charité, le dévouement aux pauvres inspiraient seuls ses actes. Aussi, dans cette longue direction de trente années, pas un nuage, par un regret à enregistrer. Toutes les administrations hospitalières qui se sont succédé se plaisaient à reconnaître combien la chère Sœur Saint-Xiste rendait leur tâche facile, et, dans plusieurs circonstances, elles l'ont publié hautement. Pour nous, nous n'avons qu'à nous faire ici l'interprète des regrets et de la reconnaissance du pauvre.

« S'il est une mort qui soit un deuil pour tous, c'est bien celle d'une Religieuse qui a consacré presque toute sa vie à soigner les malades pauvres d'une ville. Aussi, demain matin, la vaste chapelle de l'Hôtel-Dieu aura bien sûrement un tort, celui d'être trop étroite pour recevoir la foule qui viendra payer sa dette de reconnaissance à la vénérable Sœur Saint-Xiste. »

• Après la *Semaine Religieuse* de Nantes, écoutons *l'Espérance du peuple* :

« Aujourd'hui ont eu lieu, avec une grande solennité,

à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Nantes, les obsèques de la vénérable Sœur Saint-Xiste, Supérieure de cette maison. Une affluence considérable, où tous les rangs se trouvaient confondus, a témoigné la plus sympathique et la plus respectueuse estime pour la mémoire de cette Religieuse qui a rendu aux pauvres et à la cité des services signalés, dont on gardera longtemps le souvenir.

« Dans l'enceinte trop étroite de la chapelle, tous les corps constitués du département et de la ville étaient représentés. Parmi les principales notabilités administratives, on remarquait M. Bourlon de Rouvre, préfet de la Loire-Inférieure, M. le baron de Girardot, secrétaire général de la préfecture, M. Laborde, vicaire général, M. Dufour, maire de Nantes, M. Papin de la Clergerie, adjoint, M. Gayard, sous-intendant militaire, Messieurs les administrateurs et fonctionnaires des hospices, ainsi que le corps médical. Le service funèbre a été célébré par M. Guihal, aumônier en chef, assisté d'un nombreux clergé. L'absoute a été donnée par M. le vicaire général.

« Autour du catafalque, le service d'honneur était fait par un détachement du 97^e de ligne, sur un ordre de l'autorité militaire, auquel on ne saurait trop applaudir. M. le commandant de la division avait voulu reconnaître ainsi les services rendus, pendant 30 ans, aux militaires malades, par cette vénérée hospitalière qui avait pour eux l'affection et les soins d'une mère.

« Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est dirigé vers le cimetière de Saint-Jacques. Les cordons du poêle étaient tenus par M. le Préfet, M. Papin de la Clergerie, représentant de l'administration municipale, M. Caillé, administrateur spécial de l'Hôtel-Dieu, M. le docteur Cochard, représentant le corps médical, la chère

Sœur Madeleine des Anges, 2^e assistante de la Supérieure générale et Provinciale de la Province de Nantes, et la chère Sœur Sainte-Émerence, Supérieure à l'hospice général de Nantes. Un détachement d'infanterie accompagnait le cortège. Sur tout le parcours d'une lieue, la population laborieuse de la ligne des ponts était accourue; elle manifestait, par une profonde tristesse et par le plus respectueux recueillement, ses sentiments de reconnaissance pour de si hauts services rendus, et d'admiration pour des vertus si éminentes.

« A cet hommage du cœur, qui était dû à cette pieuse bienfaitrice des pauvres, s'associera notre ville tout entière. Ce sont là de ces honneurs exceptionnels, bien rares, que peut seul faire obtenir à si juste titre le dévouement religieux.

« Longtemps avant qu'une perte aussi douloureuse eût répandu le deuil au sein de cette maison hospitalière, la Commission administrative avait dignement apprécié et signalé hautement, dans son compte-rendu de l'exercice 1864, tous les titres qu'avait à la gratitude et au respect de tous la vénérable Supérieure de l'Hôtel-Dieu. »

De Nantes passons à Brest, où s'éteignit, en 1868, une autre existence bien chère. La Sœur Saint-Aubin, entrée au noviciat de la Sagesse, le 23 avril 1820, âgée de 20 ans, et ayant fait profession le 29 avril 1821, fut envoyée à Brest, où elle a passé 47 ans, dans la pratique de toutes les vertus. Ce qui éclatait surtout en elle, c'était une humilité profonde, une modestie angélique, une simplicité qui la faisait aimer et vénérer de tous ceux qui avaient le bonheur de la connaître. Après avoir passé 21 ans à Brest, dans la pratique de la sainte obéissance, elle y fut, en 1842, nommée Supérieure, au départ de

la chère Sœur Saint-Martin qui devint Provinciale. Plusieurs fois elle a été sur les rangs pour être Supérieure générale ; la dernière fois, le choix parut fixé sur elle ; mais elle fit tant, par ses larmes et ses raisons plausibles, que l'on crut devoir céder à ses instances. Il y avait 26 ans qu'elle dirigeait l'hôpital maritime de Brest, lorsque Dieu l'appela à lui, le 29 avril 1868, à l'âge de 68 ans.

A ses funérailles assistèrent 19 prêtres étrangers, sans compter les aumôniers de la marine et d'autres ecclésiastiques qui faisaient le deuil. Soixante Filles de la Sagesse et plusieurs autres Religieuses, appartenant aux Congrégations de la ville, marchaient immédiatement après le cercueil ; puis venaient les aumôniers de la marine et les autres ecclésiastiques en noir. On voyait dans le cortège l'amiral Dupouy, préfet maritime, le général commandant la division militaire, le major-général, les officiers de la marine, les médecins, chirurgiens, un grand nombre d'officiers de terre de tous grades, tous en grande tenue, le corps des infirmiers en uniforme. Les infirmiers majors avaient demandé l'honneur de porter le cercueil par reconnaissance : ce qui leur avait été accordé ; ils étaient également en grande tenue. Ce cortège splendide était suivi d'une multitude immense de personnes de la ville, de tous rangs et de toute condition.

Au cimetière, il y eut deux discours admirables de foi et de sentiment, prononcés, l'un par le directeur du service de santé, l'autre par M. Guichon de Grandpont, commissaire général de la marine.

Voici ces deux discours publiés par le journal de Brest :

« Nous sommes heureux, disait le rédacteur de ce

journal, de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte même de la touchante allocution prononcée sur la tombe de la regrettée Supérieure des Filles de la Sagesse, par M. le directeur du service de santé de la marine. Dans ces éloquents paroles on voit non-seulement le dernier hommage rendu par la science aux vertus de la vénérable Sœur Saint-Aubin, mais aussi l'expression des croyances anti-matérialistes que se font un honneur de professer les chefs éminents de notre Ecole de médecine navale. M. Dufour, après avoir rappelé les titres de la chère Sœur Saint-Aubin au souvenir reconnaissant de la marine, de la guerre et du port de Brest, s'exprime ainsi :

« Messieurs,

« La tombe de la vénérable Sœur Saint-Aubin ne doit pas se refermer sur ses restes mortels, sans recevoir le dernier hommage du corps des officiers de santé de la marine.

« Pendant près d'un demi-siècle, ils ont été habitués à la voir donner l'exemple d'un dévouement sans bornes à tous ses devoirs ; elle les connaissait presque tous, et ne comptait parmi eux que des amis respectueux.

« Elle n'est plus, et elle laisse un grand vide dans le service. Vivante, sa modestie eût repoussé l'expression de l'opinion qu'on avait de son mérite et de ses vertus ; aujourd'hui la reconnaissance reprend ses droits.

« C'est en 1821 qu'elle est arrivée à Brest ; elle y est restée jusqu'à ces jours, sans que de si longues années et de si grandes fatigues aient diminué son zèle. Douée d'un ensemble de grandes qualités, elle avait un esprit net et précis, un sentiment toujours éveillé de la justice,

un véritable besoin de conciliation. Elle avait surtout, et par-dessus tout, la bonté par excellence, celle qui est communicative ; auprès d'elle on devenait meilleur. Qui l'aura su plus que ses compagnes, qui, en l'appelant leur Mère, savaient si bien qu'elle avait et qu'elles trouveraient dans son cœur tout l'amour d'une mère ?

« Auprès des malades, à ces heures suprêmes, où le regard du mourant cherche la famille absente, elle savait la remplacer et en remplir la tâche. Sa fermeté dans le service, tempérée par la bienveillance, imposait le respect et l'obéissance. Dans les circonstances ordinaires, elle donnait l'exemple, comme dans les jours néfastes qui n'apparaissent que de loin en loin. Mais à ces époques redoutables, ses vertus étaient au niveau des plus cruelles épidémies. Le choléra de 1832 couvrait la France, et surtout les départements de l'Ouest, d'un voile funèbre; elle se charge de l'ambulance des Capucins, où la mortalité était effrayante. Trois Sœurs succombent autour d'elle ; elle réste seule sur la brèche jusqu'au jour où le fléau recule. Quand il reparait, en 1849 et en 1866, cette sainte Religieuse trouve encore des forces pour partager le service de ses Sœurs ; toujours bien plus exigeante envers elle-même, veilles, gardes, elle prend part à tout. Oh ! c'est là une belle et noble vie ! C'est une carrière remplie selon le vœu de Dieu, que celle qui a été ainsi parcourue, en faisant le bien, parce qu'il est le bien, sans espoir de récompenses, d'éloges, d'applaudissements mondains ! Ceux-là seuls la parcourent ainsi, dont les regards s'élèvent et s'étendent bien au-delà des horizons de la terre.

« Et vous, mes Sœurs, car ce n'est pas notre bouche seule qui est habituée à vous donner ce nom, c'est notre sympathie, consolez-vous : vous le voyez, tout le port

de Brest s'associe à votre douleur. Le temps, qui emporte si facilement le souvenir des hommes qui ont rendu des services éclatants, respectera cette humble et touchante mémoire. Elle vivra dans vos cœurs et dans vos traditions ; l'esprit de votre Mère vous animera toujours ; elle continuera d'inspirer vos travaux.

« Pour elle, elle a atteint ce grand but auquel nous devons tous aspirer ; elle l'a atteint en travaillant vaillamment et en priant. Son âme, en s'envolant, a été accueillie par Dieu. Elle jouit de sa présence, elle a sa récompense. »

M. Guichon de Grandpont, commissaire général de la marine, s'inspirant des sentiments de la nombreuse assistance, s'est exprimé en ces termes :

« Mes chères Sœurs,

« Messieurs,

« Pour louer dignement la sainte Religieuse qui vient de nous être enlevée, ce n'est point assez de connaître ses services et ses bienfaits ; il faudrait avoir pénétré dans le secret de ses vertus. Dans nos éloges mondains, même au bord d'une tombe ouverte, se trahit le plus souvent certaine condescendance pour l'amour-propre, une certaine pompe de langage, un certain étalage de gloire. Toute famille aime à recueillir la renommée de son chef, les témoignages d'admiration ou d'estime qui perpétueront son souvenir. Ici, Messieurs, rien de pareil. Quarante-sept années du dévouement le plus humble, vingt-six ans de direction de sa Communauté, des soins

pénibles ou minutieux, des difficultés supportées avec patience, des épidémies affrontées avec un calme et un courage impassibles : voilà ce que j'ai pu contempler moi-même chez la vénérable Sœur Saint-Aubin que je connaissais depuis 1827, et tels sont les nombreux motifs de louange et de vive gratitude qui réunissent la marine et l'armée autour de son cercueil. Sans doute ses Sœurs en religion seront touchées de ces hommages; mais la vie de nos Sœurs hospitalières, leur abnégation, leur charité, leurs travaux, ont de bien plus nobles motifs que nos louanges humaines.

« Les intérêts les plus pressants, la philosophie, la philanthropie ne susciteront jamais des armées comme celles des Filles de la Sagesse, de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Thomas de Villeneuve, de Saint-Joseph de Cluny et autres. Sans la foi chrétienne, sans la discipline religieuse, sans la méditation constante d'un Dieu crucifié, nos chers malades n'auraient à leur chevet ni de Sœur Saint-Aubin, ni de Mère Dévos, etc.

« Si notre chère défunte nous voyait, en ce moment, près de sa tombe : « Ah ! louez Dieu seul, nous dirait-elle, bénissez-le ; priez-le bien pour moi. » Prions-le donc, Messieurs, de tout notre cœur, demandons-lui d'être à jamais sa récompense. »

Gloire à ces hommes honorables, à ces hommes d'intelligence et de cœur, qui savent environner la vertu de tant de respect et reconnaître si hautement des services rendus aux membres souffrants de la société ! Gloire aussi, gloire mille fois à la vertu qui s'attire de pareils hommages et une semblable reconnaissance, en attendant la récompense éternelle ! Voilà pourtant ce que fait la religion ! Voilà ce que produit la vertu !

Un jeune homme a quitté son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ses amis, son pays, ses richesses ; il s'est fait Religieux. Il court par le monde, prêchant l'Évangile aux pauvres et aux riches, aux ignorants et aux savants ; ou bien il se renferme dans une prison, dans un hospice d'aliénés, dans une institution de sourds-muets et de jeunes aveugles, ou dans une classe de petits enfants. Il passe sa vie en faisant le bien. Sans connaître ni son nom, ni sa famille, ni son origine, ni son pays, les grands et les petits l'appellent *Mon Père* ou *Mon Frère* ; et, quand il aura consumé son existence au service des ignorants, des malades, des pauvres, des petits enfants, ils l'accompagneront à sa dernière demeure, en lui décernant des honneurs qu'aucun homme de sa famille ou de son pays ne recevra jamais.

Une jeune fille de 18 ou 20 ans, embrasée du feu de l'amour divin, a dit adieu à sa famille, à son pays, à ses compagnes qui l'aimaient ; elle a peut-être sacrifié un riche patrimoine et un brillant avenir dans le monde ; le plus souvent elle a vécu sous le toit d'un humble cultivateur ou d'un obscur ouvrier ; qu'importe ! la voilà partie, cette jeune fille, riche ou pauvre ; elle s'est faite Religieuse. Elle passe sa vie dans un hôpital, dans une classe, dans un ouvroir de jeunes orphelines, dans une maison centrale ou dans un asile d'aliénés. On ignore son nom, son origine, son pays ; mais on connaît ses services et sa vertu. Les généraux d'armée, les magistrats, les grandes dames, les pauvres, les malades, les orphelins, les petits enfants l'appellent *Ma Mère* ou *Ma Sœur*. On aura pour elle un respect et une affection sincères ; et, quand elle aura cessé de vivre, on lui rendra hommage, en accompagnant son corps à sa dernière

demeure, avec des honneurs tels qu'aucune jeune fille de sa famille ou de son pays n'en recevra jamais de semblables.

La société sera sauvée, du moment où elle saura apprécier la vertu, et reconnaître ce qu'elle doit à la religion. Trop longtemps elle n'a recherché que la gloire, l'argent, les places, les honneurs, les jouissances matérielles ; la vertu lui paraissait trop austère, et le vice avait trop souvent sa préférence. Hélas ! n'en est-il pas encore de même aujourd'hui ? Il est temps que le mensonge cède la place à la vérité, et les ténèbres à la lumière ; il est temps de reconnaître que c'est la vertu qui fait la gloire et le bonheur de l'homme sur la terre ; que c'est la religion qui met dans les âmes des sentiments nobles et magnanimes, forme les grands caractères, inspire l'amour du devoir, enfante les généreux dévouements, et dispose aux utiles sacrifices. Oui, du moment où la société tournera ses yeux et son cœur vers la religion et la vertu, elle sera sauvée. Nous prions Dieu de hâter cet heureux instant pour notre chère patrie qui a si grand besoin de se relever de ses humiliations.

CHAPITRE II.

CONCILE DU VATICAN. — GUERRE DE L'ALLEMAGNE CONTRE LA FRANCE. — NOUVELLE OCCASION DONNÉE AUX SOEURS DE MONTRER LEUR DÉVOUEMENT.

Les nombreuses merveilles, opérées sous le pontificat à jamais glorieux du grand Pie IX, laisseront dans l'histoire des traces encore plus profondes et plus durables que ses humiliations et ses épreuves. Le Concile du Vatican, le grand événement de notre siècle, suffirait à lui seul pour immortaliser cet admirable Pontife. Que de lumières cette sainte assemblée devait faire jaillir sur une époque enveloppée de si épaisses ténèbres ! Que de remèdes efficaces elle venait offrir à une société bien malade, qui semblait être en proie aux dernières convulsions de l'agonie ! Mgr l'évêque de Poitiers a dit avec raison, dans sa magnifique Instruction synodale sur la première constitution du Concile du Vatican : « Un Concile ne fait point une œuvre vague, mais une œuvre précise, une œuvre actuelle, une œuvre appropriée à la situation des choses, à la disposition des esprits, aux souffrances et aux nécessités de l'époque. Nous sommes au dix-neuvième siècle, et le Concile du Vatican est le dix-neuvième Concile œcuménique. Chaque Concile n'a pas toujours correspondu à chaque siècle en particulier : quelques siècles n'en ont pas eu, et d'autres en ont vu plusieurs. Mais toujours l'Eglise, par ses Conciles, a rendu la pensée et le jugement de Dieu sur les temps